



Envoi par recommandé  
(votre nom et adresse)

(nom et adresse du fournisseur)  
(lieu, date)

**Objet :** Contestation de clause pénale abusive- n° de client XXXX

**Référence :** (numéro de facture/ référence dossier contentieux)

**Numéro de client :**

Madame, Monsieur,

En date du (date de réception du courrier), j'ai reçu un décompte dont la référence est XXXX. Le montant réclamé comprend une indemnité forfaitaire (clause pénale) de XXX EUR (indiquer le montant de l'indemnité forfaitaire).

Je conteste cette indemnité forfaitaire car son montant est abusif.

En effet, cette indemnité forfaitaire est une clause pénale. Son montant doit être fixé de manière à réparer le dommage prévisible que mon retard de paiement peut vous causer (voir l'article VI.83, 24° du Code de droit économique et l'article 1231 du Code civil).

Pourtant, le montant que vous me réclamez est beaucoup plus élevé que ce dommage prévisible. Cette indemnité forfaitaire est une clause abusive, et doit être considérée comme nulle (VI.84 du Code de droit économique).

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, vous ne pouvez plus réclamer de clause pénale ou d'indemnité forfaitaire pour une dette concernant la fourniture d'énergie de mon domicile (voir les articles 30ter et 33ter des Arrêtés du Gouvernement Wallon du 30 mars 2006 relatifs aux obligations de service public dans le marché de l'électricité et du gaz.)

J'estime que je vous dois XXX € (montant réclamé moins montant de l'indemnité forfaitaire/clause pénale). J'attends dès lors un nouveau décompte rectifié.

- **Facultatif :**

Je m'engage à vous payer le montant de la dette principale dans les 15 jours (ou un autre délai).

Sans réponse de votre part d'ici 15 jours, je considère que vous marquez votre accord sur la suppression de cette indemnité.

**Avertissement :** La législation est en perpétuelle évolution. Malgré une procédure rigoureuse, Energie info Wallonie ne peut garantir la mise à jour permanente des documents. Veuillez à adapter le document à votre situation personnelle.



Energie Info Wallonie  
Rue Nanon 98 • B-5000 Namur (Belgique)  
info@energieinfowallonie.be  
[www.energieinfowallonie.be](http://www.energieinfowallonie.be)



Ce courrier ne constitue en aucun cas une reconnaissance qui pourrait diminuer mes droits ou augmenter mes obligations.

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

(votre nom)

(signature)

**Avertissement :** La législation est en perpétuelle évolution. Malgré une procédure rigoureuse, Energie info Wallonie ne peut garantir la mise à jour permanente des documents. Veuillez à adapter le document à votre situation personnelle.



**Energie Info Wallonie**  
Rue Nanon 98 • B-5000 Namur (Belgique)  
info@energieinfowallonie.be  
[www.energieinfowallonie.be](http://www.energieinfowallonie.be)